



Le Locle, le 3 décembre 2009

A Mesdames et Messieurs
Les membres du Conseil général
2400 Le Locle

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine séance du Conseil général fixée au

jeudi 17 décembre 2009, à 18h30, à la salle du Conseil général, Hôtel de Ville.

L'ordre du jour de cette séance a été arrêté comme suit:

a) Points prioritaires

1. NOMINATIONS

- 1.1 d'un membre de la commission de désignation des rues, en remplacement de Mme Corine Bolay Mercier, démissionnaire (PS);
- 1.2 d'un membre de la commission de collaboration intercommunale Le Locle – La Chaux-de-Fonds, en remplacement de Mme Corine Bolay Mercier, démissionnaire (PS).

4. RAPPORTS DU CONSEIL COMMUNAL

- 4.1.1 relatif à la non indexation des salaires 2010 à l'indice des prix à la consommation;
- 4.6.1 à l'appui d'une demande de crédit pour l'octroi d'un mandat à Tourisme neuchâtelois pour la mise en valeur du site reconnu au patrimoine UNESCO.

3. BUDGET

- 3.1. Rapports du Conseil communal et de la commission financière concernant le budget 2010 (envoi séparé).

b) Point non traité lors de la séance du 25 novembre 2009

6. INTERPELLATIONS

- 6.1 de M. Michel Zurbuchen et consorts (PLR): Quel avenir pour la route des Microtechniques Berne-Besançon?

"La façon avec laquelle le département de la gestion du territoire «le DGT», plus exactement le service des ponts et chaussées, jette les deniers publics pour la construction d'une giratoire à l'entrée ou la sortie Est de notre ville mécontente les Loclois(es) et les transporteurs routiers.

Le canton de BE et la Confédération ont tout fait pour enlever le trafic routier des villages de Gampelen et d'Anet en construisant une semi-autoroute de contournement. Villers-le-Lac et le département du Doubs ont construit une 3 pistes de la douane à la sortie des Villers.

Le canton de NE a tellement d'argent dans les caisses qu'il a jugé utile et indispensable de construire ce giratoire, qui occasionne encore plus de bouchons à chaque entrée. Plus de bouchons = plus de pollution pour nos habitants!!!

Pour quelles raisons le CC loclois n'a-t-il pas réagi? Le rapport Transitec ne prévoyait pas de giratoire à cet endroit.

Des feux vont-ils être posés dans la descente comme on nous l'a appris en commission d'urbanisme?

Le chef cantonal des ponts et chaussées a-t-il prévu des places de parc pour les camionneurs, afin que ceux-ci puissent poser les chaînes sur leur véhicule en toute sécurité, ou bien, ces chauffeurs devront-ils monter les chaînes sur leur camion sur la piste de droite de la rue des Girardet avec tous les dangers et les risques pour leur vie!

Le giratoire provisoire rues Girardet/Georges-Perrenoud démonté début novembre sera-t-il reconstruit de façon définitive en 2010?"

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le président du Conseil général:
J.-M. Rotzer